



SANTÉ DURABLE

75 ANS

**D'HISTOIRE ET
D'INFLUENCE**

**RAPPORT ANNUEL
2017-2018**

 **ASPQ**
ASSOCIATION POUR LA SANTÉ
PUBLIQUE DU QUÉBEC

Table des matières

3	Mot de la présidente
4	Mot de la directrice générale
5	Profil des membres
6	L'ASPQ en action
19	Coalition Poids
24	Coalition Tabac
28	Informations financières
30	Conseil d'administration, équipe permanente, collaborateurs, partenaires, crédits

Mot de la présidente



Innover, créer, se réinventer, ce sont notamment les défis que s'était lancé l'Association pour la santé publique du Québec (ASPQ) en 2017-2018.

Pour insuffler ce vent de changement, elle a fait preuve de maturité et de bienveillance. L'ASPQ a mené de nombreuses consultations, d'abord auprès de ses membres, de ses employés, puis auprès d'individus œuvrant dans de multiples secteurs d'activité : étudiants, ordres professionnels, décideurs et gens d'affaires. L'ouverture à l'autre est la clé de voûte du processus de transformation; l'échange transparent et constructif en est le véhicule. Ce faisant, l'Association a bâti de nouveaux partenariats, si nécessaires à l'avènement de tout ambitieux projet de société. La santé durable pour tous, fruit d'une vision claire et réaliste, commande l'adhésion de tous : citoyens, décideurs et influenceurs. Elle suscite déjà en engouement croissant !

Autre signe de cette ère de changements, le 17 mai 2018 l'Association célébrait son 75^e anniversaire. Pour souligner l'événement, l'ASPQ a choisi de prendre un bain de foule; de festoyer avec et parmi les citoyens. Avec l'accord de l'Arrondissement Le Plateau Mont-Royal, certains membres du conseil d'administration et tous les employés se sont installés à l'extérieur de la station de Métro Mont-Royal, au parc Gérald Godin, entre 16h et 18h, afin d'offrir gratuitement, à un millier de citoyens, un cadeau végétal : une carte d'affaires ensemencée. Sur chacune d'entre elles, on pouvait lire : Puisque l'environnement est source de santé, cultivons ensemble la #santédurable pour tous ! Cette sortie publique, lançant les festivités du 75^e, poursuivait un double objectif : faire connaître l'Association et lui offrir l'occasion de se rapprocher de celles et ceux qui, ultimement, légitiment toutes ses actions.

L'ASPQ poursuit son évolution et opère peu à peu une métamorphose. Un an après la publication de son énoncé de position, qui jetait les bases de son projet de société, la santé durable pour tous, l'Association prend un second envol. Ses projets sont tous unis par ce dénominateur commun qui assure la cohérence de chacune de ses actions et de ses prises de position.

Préparez-vous à une année 2018-2019 placée sous le signe de la transformation !
Déjà 75 ans de Santé durable !

Lilianne Bertrand, MBA

Mot de la directrice générale



La santé de la population constitue le principal actif de notre société dont le potentiel de développement repose sur le savoir et sur la compétence de ses citoyens. La durabilité de cet actif nécessite un engagement clair à créer, à maintenir et à améliorer la santé par la prévention. C'est le résultat des choix qui sont effectués chaque jour par les individus et par les communautés qui visent une qualité de vie supérieure, tout au long de leur vie. Pour encourager ces choix santé, l'ASPQ a décidé de rallier les forces vives de la société afin de briser l'isolement. Le grand projet de la santé durable guide chacun de nos pas : il nous faut donc penser et agir avec bienveillance, cohérence et détermination.

La question de la légalisation du cannabis a permis à l'ASPQ de se démarquer, en 2017-2018. Elle a produit un énoncé de position intitulé [Légalisation du cannabis : prévention et santé avant tout](#). Elle y fait de nombreuses recommandations aux gouvernements concernés. Tout au long du processus d'adoption des textes de loi visant à légaliser cette substance psychoactive, l'Association s'est démarquée en assumant le rôle d'intervenant pivot; elle a participé aux réunions de comités d'experts afin de s'assurer que les discussions gravitent toujours autour de la santé des citoyens; elle a multiplié les interventions sur la place publique et outillé des maires dans l'élaboration de règlements municipaux favorables à la santé.

L'ASPQ a toujours prétendu que de confier l'achat et la distribution du cannabis en vente libre à un monopole d'État, permettrait au gouvernement d'assumer son rôle de protecteur du citoyen : elle a eu gain de cause à ce chapitre. L'article 55 du projet de loi n° 157 inquiétait l'Association. Ce dernier proposait l'implantation de projet pilote permettant au secteur privé de vendre et de distribuer du cannabis. Après de longues discussions en commission parlementaire, cet article fut abrogé.

Enfin, l'ASPQ a dénoncé sur la place publique le marketing de la boisson FCKD UP qui pousse à une consommation abusive d'alcool, surtout chez les jeunes. Elle a signifié son entier désaccord touchant les promotions de cette boisson durant la semaine de relâche, après décès de la jeune Athéna Gervais. Les plaintes nombreuses et insistantes ont fait plier le fabricant et le distributeur qui ont retiré ce produit du marché.

En 2018-2019, l'Association entend dénoncer plusieurs industries qui, par leurs stratégies de mise en marché, véhiculent des messages aux apparences trompeuses qui ont à courts, moyens et longs termes, des impacts négatifs directs sur la santé des citoyens.

75 ans de santé durable et ce n'est que le début !

Lucie Granger, Adm. A. ASC

Profil des membres

Membres de l'ASPQ : 162

Notre famille est composée de citoyens issus du monde municipal, scolaire, de la santé publique, de la recherche, des affaires, de l'environnement, de la nutrition, de l'activité physique et de la société civile.

Appuyeurs : plus de 500

En fédérant les endosseurs de deux coalitions, la vision de la santé durable compte sur l'appui de plusieurs groupes, associations, municipalités en plus d'un millier d'individus.

Médias sociaux

Notre popularité et notre portée sur les médias sociaux sont en croissance constante.

[Facebook](#) : 2 530 fans

[Twitter](#) : 1760 abonnés



Crédit photo : Rémi Tremblay

L'ASPQ en action

La prévention pour bâtir la santé durable pour tous !

Pour souligner la journée mondiale de la santé, l'ASPQ a réuni 15 associations, ordres professionnels et regroupements ayant à cœur la santé durable pour écrire au Premier ministre du Québec. La demande ? Élever la santé durable au rang de projet collectif et mettre en application un ensemble d'actions pour placer la prévention au cœur de toutes les politiques gouvernementales. Cette lettre a été publiée dans [Le Soleil](#).



UNE RÉELLE ÉCONOMIE DE LA PRÉVENTION POUR BÂTIR UNE SANTÉ DURABLE POUR TOUS !

Monsieur le Premier ministre,

Les sommes considérables consenties en Santé et Services sociaux dans le dernier budget du gouvernement du Québec traduisent une volonté de donner priorité aux soins de santé. Soutenir les dépenses des établissements de santé pour améliorer l'accès aux soins, réduire les délais d'attente, bonifier les soins aux aînés, diminuer la pression sur les travailleurs de la santé, tout cela est louable et nécessaire. Cependant, pour véritablement bâtir la santé de la population et éviter que la maladie n'accapare une part toujours plus importante du budget, il faut prendre du recul et se développer une vision plus globale et durable de la santé.

Élever la santé durable au rang de projet collectif

Un constat s'impose : on investit toujours trop peu dans la prévention. Depuis des années, la santé publique, soutenue par des centaines de professionnels et des organismes de santé, plaident l'urgence d'investir davantage en prévention des maladies chroniques évitables, afin de diminuer la pression économique grandissante sur les soins de santé. Pourtant, malgré des investissements colossaux en soins de santé, la situation ne semble pas s'améliorer. Ferions-nous fausse route ?

Nancy Bédard, présidente, Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ)
Sylvie Bernier, ambassadrice des saines habitudes de vie, Québec en forme
Lilianne Bertrand, présidente, Association pour la santé publique du Québec (ASPQ)
Kevin Bilodeau, directeur Relations gouvernementales, Fondation des maladies du cœur et de l'AVC
Guy Desrosiers, chef de la direction, Capsana
Nathalie Dion, présidente, Ordre des architectes du Québec (OAQ)

Dre Roxanne Houde, présidente, Jeunes médecins pour la santé publique (JMPSP)
Ginette Lafontaine, présidente, Réseau francophone international pour la promotion de la santé (RÉFIPS)
Éric Lamothe, directeur général, Québec en forme
Dre Lyse Landry, directrice de santé publique, CISSS Abitibi-Témiscamingue
Denis Marion, président par intérim Réseau québécois des villes et villages en santé (RQVVS) et maire de Massueville

Sylvie Poissant, vice-présidente, Programmes et politiques, Société canadienne du cancer, division du Québec
Pascal Thériault, vice-président, Ordre des agronomes du Québec
Karina Verdon, directrice générale et Secrétaire de l'Ordre des urbanistes du Québec
Dr Hugo Viens, président, Association médicale du Québec (AMQ)

Augmenter les sommes consacrées à la prévention

L'Association pour la santé publique du Québec (ASPQ) et ses partenaires signataires revendiquent individuellement et collectivement le droit à la santé durable pour vivre plus en santé, plus longtemps, dans un environnement plus sain et plus sécuritaire, pour nous et les générations futures. Pour ce faire, il serait responsable d'accroître les investissements garantis en santé publique à hauteur d'au moins 5% du budget de la Santé et des Services sociaux et, dans l'esprit de la Politique gouvernementale de prévention en santé, de réserver une part du budget récurrente et croissante pour soutenir la santé durable dans chacun des ministères. Des investissements augmentés et garantis en prévention contribueraient à garder toute une population en santé, plus longtemps. Bâtir la santé durable, c'est mettre en application un ensemble d'actions de prévention, de promotion de la santé, d'éducation, de recherche en santé publique et, surtout, de placer la prévention au cœur de toutes les politiques gouvernementales.

Avant que le budget des soins de la santé atteigne des proportions démesurées, donnons-nous ensemble les moyens de bâtir un projet social et économique basé sur la santé durable par la prévention.

Le 75^e de l'ASPQ : que la fête commence !



Le jeudi 17 mai 2018, date de son 75^e anniversaire, l'Association a tenu à fêter avec et parmi les citoyens.

L'équipe a foulé le sol du parc Gérald-Godin à Montréal afin d'offrir aux 1000 premières personnes un cadeau végétal, sous forme de cartes ensemencées de fleurs sauvages ornées de l'inscription :



Rappelons que l'ASPQ souhaite que Québec adopte une loi-cadre¹ de prévention qui intègrerait la santé durable dans toutes les politiques². Plus encore, la mise en application de cette loi devrait même relever des plus hautes instances ministérielles et on devrait en confier la supervision au premier ministre du Québec.

Certes, la politique gouvernementale de prévention en santé constitue un pas dans la bonne direction ; mais on peut encore voir plus grand, plus loin, et faire nôtre le projet de santé durable pour tous.

¹ <http://www.assnat.qc.ca/fr/patrimoine/lexique/loi-cadre.html>

² Organisation mondiale de la Santé (2010). Déclaration d'Adélaïde sur l'intégration de la santé dans toutes les politiques — Vers une gouvernance partagée en faveur de la santé et du bien-être — http://www.who.int/social_determinants/french_adelaide_statement_for_web.pdf

2017 — 2018, année de la légalisation du cannabis

Le cannabis est la substance illicite la plus consommée au Québec, au Canada et dans le monde. Les Québécois, 15,2 % d'entre eux, ont consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, en 2015. De ce pourcentage, 31 % sont des adolescents (15-17 ans) et 41,7 % des jeunes adultes (18-24 ans). La consommation de cannabis est associée à des problèmes de santé et à des problèmes sociaux. Elle constitue aussi un enjeu économique majeur ; mais, la protection de la santé de la population doit demeurer au cœur de la légalisation du cannabis en vente libre.

Dans son énoncé de position [La légalisation du cannabis : prévention et santé avant tout](#), l'ASPQ formule notamment les recommandations suivantes :

- Que l'âge légal pour acheter du cannabis soit le même que celui établi pour l'alcool et le tabac ;
- Que toute forme de marketing soit interdite
- Que la future loi prévoit les meilleures mesures de contrôle
- Que les revenus générés par les taxes soient réinvestis en prévention en promotion de la santé et en protection des citoyens
- Que la culture à domicile soit autorisée
- Que le gouvernement finance la recherche scientifique
- Que des mesures d'évaluation d'impacts à la santé soient déployées dès le début de la légalisation et que leurs résultats soient diffusés publiquement

L'ASPQ a publié une exhaustive revue de presse, expédiée deux fois par semaine à 139 partenaires et intervenants en santé publique. Elle s'est avérée un outil d'intérêt et fort apprécié. Au total, 49 bulletins ont été diffusés entre le 1^{er} mai 2017 et le 30 avril 2018. Ce bulletin communique de l'information concernant les consultations en cours, l'évolution des projets de loi et autres activités pertinentes concernant le dossier des substances psychoactives. Cette revue de presse a contribué à faire de l'ASPQ un intervenant pivot dans le dossier de la légalisation du cannabis.

Taux d'alcoolémie au volant

Projet de loi n° 165, loi modifiant le Code de la sécurité routière et d'autres dispositions

Dans le cadre des consultations concernant le projet de loi n° 165, loi modifiant le Code de la sécurité routière et d'autres dispositions, l'ASPQ a rédigé un mémoire intitulé 0,05... Par prudence, pour la vie!, publié en février 2018, dans lequel est abordée la question du principe de prudence cité dans l'introduction du projet de loi.

La prudence requiert que des mesures préventives soient prises lorsqu'une situation soulève des inquiétudes.

Bien que le projet de loi propose certaines mesures plus restrictives en matière d'alcool au volant pour les récidivistes, l'ASPQ déplore qu'aucune mesure administrative ne soit prévue pour les conducteurs conduisant avec les facultés affaiblies ayant un taux d'alcoolémie se situant entre 0,05 et 0,08.

Vente d'alcool

Projet de loi no 170, loi modernisant le régime juridique applicable aux permis d'alcool et modifiant diverses dispositions législatives en matière de boissons alcooliques

Dans le cadre des consultations concernant ce projet de loi, l'ASPQ a déposé un mémoire, publié en avril 2018, intitulé Consommer de l'alcool comporte des risques pour votre santé qui rappelle que l'alcool demeure un problème majeur de santé publique.

L'ASPQ déplore l'absence de la notion de santé dans le projet de loi n° 170 et le manque d'analyse critique des problèmes liés à l'augmentation de la consommation d'alcool.

Vue à travers le prisme de la santé, l'approche gouvernementale en matière d'alcool est abordée sous l'angle de la rentabilité. Cependant, cette approche éclipse les coûts de santé et sociaux, directs et indirects, associés à la consommation de l'alcool au Québec.

Boissons sucrées alcoolisées

En 2015, la boisson Four Loko est la première boisson sucrée alcoolisée à faire son apparition sur le marché québécois.

En 2017, le groupe québécois Geloso commercialise la boisson FCKD UP pour concurrencer la boisson Four Loko. Elle a une teneur élevée en alcool (11,9 %), et contient un stimulant naturel, le guarana.

Le 26 octobre 2017, l'Assemblée nationale du Québec demande au Directeur national de santé publique de se pencher sur les cas d'intoxications causés par la consommation de boissons à forte teneur en sucre et en alcool, notamment chez les jeunes. La ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie a rapporté à l'Assemblée nationale les conclusions et les recommandations de l'enquête réalisée par l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) ³.

Le 1^{er} mars 2018, on apprend le décès d'Athéna Gervais, une adolescente de 14 ans. Elle a été retrouvée morte dans un ruisseau derrière son école secondaire, Poly-Jeunesse de Laval, après avoir consommé, pendant la pause du midi, au moins une canette de FCKD UP. Son décès a provoqué une onde de choc.

Au lendemain de son décès, l'ASPQ s'est immédiatement penchée sur les pratiques de marketing de Couche-Tard et a remarqué que cette bannière appliquait des rabais sur la boisson FCKD UP pour la semaine de relâche.

L'ASPQ a constaté que l'humoriste et ex-rédactrice publicitaire, Léa Strélisky avait repris le tweet de l'ASPQ pour interpeller Couche-Tard au sujet de la promotion de la semaine de relâche.

En effet, l'ASPQ avait interpellé sur les médias sociaux (d'abord sur Twitter, puis sur Facebook) le dépanneur Couche-Tard, le groupe québécois Geloso fabricant de la boisson FCKD UP et le ministre de la Sécurité publique. C'est à la suite de ces plaintes répétées que Couche-Tard a premièrement retiré sa promotion et a par la suite annoncé le retrait volontaire du produit des tablettes.



3. https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2360_intoxications_aigues_alcool_boissons_sucrees_alcolisees.pdf

L'industrie de l'amaigrissement sous surveillance

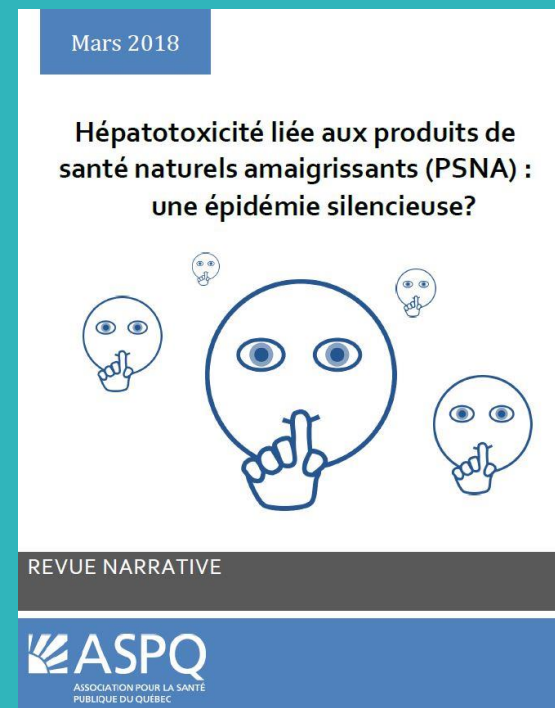
L'ASPQ a entrepris, cette année, plusieurs actions dont la principale était la diffusion d'un sondage sur la gestion du poids intitulé *Habitudes des Québécoises et Québécois quant à la consommation des produits, services et moyens pour la gestion du poids (PSM-GP)* (*maintenir son poids, perdre du poids, gagner de la masse musculaire ou prendre du poids*). Les résultats de cette enquête pan québécoise, menée auprès de 3 529 femmes et hommes qui avaient entrepris une gestion de poids au cours des 12 mois précédents, ont permis de fournir les arguments nécessaires pour créer des liens et pour mobiliser les acteurs concernés par l'appel à l'action produit en 2016, soit les citoyens, les gardiens de la protection des citoyens, les promoteurs de la norme et de l'image et l'industrie de l'amaigrissement.

En plus d'effectuer une vigie scientifique et une vigie médiatique, l'ASPQ a intensifié sa présence dans les médias traditionnels et les médias sociaux afin d'informer et de sensibiliser la population face aux risques engendrés par les produits, services et moyens amaigrissants (PSMA) et à leur part de responsabilité dans la problématique du poids.

Une revue narrative sur l'[Hépatotoxicité liée aux produits de santé naturels amaigrissants \(PSNA\) : une épidémie silencieuse ?](#) a été réalisée et diffusée dans le réseau de la santé publique.

Une analyse méthodique et critique des publicités de PSMA a mené au dépôt de trois plaintes au Bureau de la concurrence Canada, à Santé Canada et à l'Office de la protection du consommateur.

Enfin, l'Association a organisé une journée thématique dans le cadre des Journées annuelles de santé publique concernant le lien entre l'image corporelle, la santé et la face cachée des produits de gestion du poids.



Amiante

Cette année, l'ASPQ et ses partenaires (l'Association des victimes de l'amiante du Québec, le Conseil provincial du Québec des métiers de la Construction – International, la FTQ-Construction et les Jeunes médecins pour la santé publique) se sont donnés pour mission de protéger les Québécois en exigeant que le gouvernement provincial resserre la norme d'exposition professionnelle à l'amiante chrysotile pour rejoindre celle du fédéral et des autres provinces et qu'il abaisse cette norme d'exposition professionnelle à 0,1 fibre/ml. La norme actuellement en vigueur au Québec est 100 fois plus élevée que celles des Pays-Bas, de la Suisse et de la France ; dix fois supérieure à celle des États-Unis, de la directive européenne, du Canada et des provinces canadiennes, à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard.

Des campagnes successives, utilisant diverses stratégies, ont été menées à cet effet :

- En novembre 2017, une forte mobilisation a précédé la publication d'une lettre apolitique adressée aux chefs des principaux partis siégeant à l'Assemblée nationale.
- Le 15 février 2018, un front commun, composé de l'ASPQ, de ses partenaires et de 26 autres signataires, a fait parvenir au premier ministre de l'époque, monsieur Couillard ainsi qu'à messieurs Lisée, Legault et à madame Massé, un courriel. Ce dernier précisait que ces organismes ne s'opposaient pas à la mise en place de projets novateurs pour diversifier l'économie des communautés qui historiquement dépendaient des mines d'amiante. Le front commun demandait d'agir ensemble pour assurer que ces projets locaux ne viennent pas nuire de nouveau, et pour encore longtemps, à la santé et au bien-être de l'ensemble des travailleurs du Québec et de leurs familles par le maintien d'une norme provinciale élevée. Diminuer au maximum l'exposition des travailleurs à l'amiante est assurément une mesure préventive efficace en termes de gains de santé ainsi qu'en gains économiques.
- Le 20 février 2018, une conférence de presse s'est tenue dans des locaux de la Maison du Développement durable, à Montréal, afin de presser Québec à agir dans ce dossier.

Toutes ces actions ont suscité un grand intérêt médiatique à l'échelle provinciale, notamment dans la région de l'Estrie et de Chaudière-Appalaches.



Conférence de presse de l'ASPQ, de gauche à droite : Isabelle Samson de l'AMSPQ, Gilles Mercier de l'AVAQ, Louise Soulière de l'ASPQ, Yves Ouellet de la FTQ Construction et Yvon Savage, victime de l'amiante.

L'ASPQ honore les bâtisseurs de santé durable



Dr Richard Massé

Prix Jean-Pierre-Bélanger

Il a notamment dirigé les travaux menant à la loi sur la santé publique et au développement du premier Programme national de santé publique. Il a contribué à élever le Québec au rang de leader dans les domaines de la santé et de la prévention.

Astrid Brousselle

Mention Coup de cœur 2016

Ses prises de position en faveur des principes d'universalité, d'intégralité et d'accessibilité du système de santé publique contribuent à l'amélioration continue de notre système de santé. Son objectif consiste à utiliser l'évaluation de manière stratégique pour favoriser la transformation des pratiques et pour aider le système de santé à relever les défis d'aujourd'hui et de demain.



Le Prix Distinction Santé durable



Philippe Rochette

Catégorie affaires — entreprise

Surnommé Le Bonhomme à lunette, cet opticien d'ordonnances nomade et philanthrope s'est donné pour mission d'offrir des lunettes de qualité à des prix abordables, à tous les porteurs de lunettes, quel que soit leur budget ! Il redonne aussi à la société.

Patsy Van Roost

Catégorie municipale et communautaire

Très créative, instigatrice d'expériences rassembleuses, sa contribution d'artiste et de citoyenne engagée est unique et remarquable. Surnommée la Fée du Mile-End, elle a révolutionné, avec originalité et simplicité, les relations de voisinage à travers son quartier, sa ville.



Dr Stanley Vollant

Catégorie culture et humanitaire

« L'homme qui marche pour amener son peuple au bout de ses rêves » s'efforce de transformer les cauchemars en rêves et de redonner sa fierté à un peuple entier. Président du *Innu Meshkenu*, ce projet vise à contrer le phénomène du suicide pour améliorer l'espoir et l'avenir des jeunes autochtones.

Laure Waridel

Catégorie recherche et écologie

Personne très engagée, elle incarne, dans sa vie professionnelle et dans sa vie personnelle, la Santé durable. Grâce à sa participation, les dernières assises du CIRODD ont réuni les univers de l'innovation sociale et de l'innovation technologique autour du thème de **l'innovation pour une santé durable**.



Yanick Villedieu

Catégorie média

Journaliste, animateur et vulgarisateur scientifique émérite, il a su aborder et simplifier des sujets complexes et aussi variés que la crise des opioïdes, les traitements pour la sclérose en plaques, les allergies, la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation, la vaccination, en passant par les armes chimiques.

Actions de l'ASPQ

Septembre 2017

Consultations régionales
Encadrement du cannabis

Dépôt du mémoire

Créer un monopole d'État
pour bien encadrer et mieux contrôler

Décembre 2017

Consultations particulières et auditions
publiques sur le projet de loi n° 157

Dépôt du mémoire

La santé durable pour tous :
en toute cohérence

Janvier 2018

Santé Canada

Consultation sur l'approche proposée en
matière de la réglementation du cannabis

Dépôt du mémoire

Les pièges de la promotion... du cannabis

Principales recommandations

- Créer un monopole d'achat relevant du MSSS, pour établir une barrière entre les producteurs et les consommateurs.
 - Fixer un prix de vente qui tienne compte à la fois des effets néfastes sur la santé et du prix sur le marché clandestin
 - Limiter la densité des points de vente et de consommation et interdire l'établissement de points de vente à moins de 500 mètres des zones scolaires
 - Interdire de consommer du cannabis en public
 - Interdire toute forme de marketing du cannabis
-
- Que la SQDC ait une gouvernance transparente, créatrice de santé durable
 - Zéro promotion et publicité
 - 100 % cohérence notamment au chapitre de l'autorisation de la culture personnelle de quatre plants de cannabis à l'intérieur du domicile principal d'une personne dans un lieu clos et protégé des enfants
-
- Permettre aux personnes ayant des antécédents d'activités non violentes à faible risque (comme la simple possession ou la culture à petite échelle de plantes de cannabis) d'obtenir une habilitation de sécurité et de participer à l'industrie légale du cannabis
 - Limiter le nombre de licences pour une même société
 - Interdire les produits comestibles
 - Interdire toute forme de promotion et de publicité du cannabis
 - Obliger l'emballage standardisé et neutre des produits du cannabis
 - Mettre sur pied un système de traçabilité du produit de type de la semence à la vente (ex. : code-barres de lot, timbre fiscal, etc.)

Actions de l'ASPQ

Février 2018

Commission des transports et de l'environnement

Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 165

Dépôt du mémoire

0,05 par prudence... pour la vie

Avril 2018

Consultations particulières et auditions sur le projet de loi n° 170

Dépôt du mémoire

Avertissement — Consommer de l'alcool comporte des risques pour votre santé

Principales recommandations

- Imposer des mesures administratives, semblables à celles des autres provinces canadiennes, pour tout conducteur ayant un taux d'alcoolémie se situant de 0,05 à 0,08 ainsi qu'à celui qui échoue le test de sobriété normalisé sur le terrain
- Augmenter le nombre de barrages routiers à l'année, à des heures et des endroits stratégiques

- Réduire le nombre d'heures où il est possible de se procurer de l'alcool
- Faire appliquer de manière stricte le Règlement sur la promotion, la publicité et les programmes éducatifs en matière de boissons alcooliques
- Inclure des restrictions en matière de publicité en incluant la publicité sur Internet et les médias sociaux
- Fixer un prix minimum pour chaque type d'alcool en fonction du degré alcoolique (% d'alcool/vol.)
- Apposer sur les étiquettes un avertissement sanitaire tel que « Toute consommation d'alcool comporte des risques pour votre santé » et mentionner le risque potentiel de cancer
- Reconnaître et rendre obligatoire la formation Action Service
- Intégrer la notion de prévention de la santé dans la mission de la Société des alcools (SAQ), comme c'est le cas pour la Société québécoise du cannabis (SQDC)

Actions de l'ASPQ

Mai 2018

Comité permanent de la santé de la
Chambre des communes

Dépôt de recommandations

Les dangers des boissons ayant une
combinaison d'alcool à teneur élevée,
de caféine et de sucre

Principales recommandations

- Restreindre la quantité d'alcool
 - Le format des canettes ne devrait pas contenir plus que l'équivalent d'un verre d'alcool standard
 - Fixer un prix minimum ajusté selon la concentration en alcool pour éviter la vente d'alcool à trop bas prix
 - Augmenter automatiquement, les taxes d'accises
- Marketing
 - Proscrire l'autoréglementation : les mesures volontaires de l'industrie de l'alcool sont inefficaces et présentent des failles importantes
 - Interdire l'utilisation d'ingrédients aromatisants contenant naturellement de la caféine qui créent une apparence trompeuse
 - Appliquer de manière rigoureuse le règlement sur la promotion, la publicité et les programmes éducatifs en matière de boissons alcooliques
- Ajout de sucre et d'édulcorants
 - Réduire l'apport en sucre de 11 % à 5 % dans ces boissons
 - Obliger l'affichage nutritionnel

Coalition Poids

État de situation

Depuis près de 12 ans, la Coalition québécoise sur la problématique du poids (CQPP – Coalition Poids) mobilise des acteurs et déploie des actions politiques, publiques et médiatiques visant à mettre en places des politiques et des résolutions pour créer des environnements favorables à la santé durable. Constatant à l'affut des nouvelles données scientifiques et expérientielles, elle partage ses connaissances avec ses partenaires, les professionnels et les décideurs. La Coalition Poids assure une présence soutenue dans les médias, avec des centaines de mentions chaque année. Par le biais de publications, d'outils, de conférences et de rencontres, elle hisse, dans les priorités des décideurs, les problèmes liés au poids et la création d'environnements favorables aux saines habitudes de vie.

Avec l'appui de plus de 500 partenaires, la Coalition Poids intervient sur les priorités suivantes :

- Investir en prévention de l'obésité ;
- Dénormiser la consommation de boissons sucrées ;
- Réclamer des politiques alimentaires facilitant les choix alimentaires sains et réduisant l'accès aux choix moins sains ;
- Dénoncer les mauvaises pratiques de marketing alimentaire et réduire l'exposition à la publicité destinée aux enfants ;
- Valoriser et soutenir le Virage santé dans les écoles ;
- Inscrire des mesures favorables aux saines habitudes de vie dans les politiques, règlements et projets de loi des différents paliers de gouvernement (municipal, provincial et fédéral).



Activités et réalisations

L'obésité est une problématique difficile à renverser. Devant une population où plus de la majorité des adultes est en surpoids, il est impératif d'investir en prévention, notamment en permettant aux Québécois d'avoir accès à une saine alimentation et à un mode de vie physiquement actif.

Ses réalisations

- Trente-cinq rencontres politiques et plus d'une centaine de communications écrites auprès d'élus et de titulaires de charges publiques.
- Prises de position publiques dans les médias avec 18 communiqués de presse, neuf articles, neuf blogs.
- Partage de connaissances et promotion d'outils dans le cadre de sept conférences et six kiosques.
- Participation à 11 groupes de travail et plus d'une cinquantaine de rencontres avec des partenaires.
- Trois plateformes web et une communauté active sur les médias sociaux.

Boissons sucrées

La consommation régulière de boissons sucrées est une préoccupation importante pour la Coalition Poids, considérant que ce comportement est répandu au Québec et qu'il contribue à l'obésité, au diabète de type 2, aux maladies cardiovasculaires et à la carie dentaire. La Coalition Poids poursuit ses efforts visant à dénormaliser la consommation régulière de boissons sucrées, dénoncer les tactiques de marketing et à revendiquer des mesures législatives et fiscales prometteuses.

Elle réclame ainsi :

- Une taxe dont les sommes seraient réinvesties en prévention ;
- Une mise en garde sur les contenants ;
- L'interdiction du remplissage à volonté dans les restaurants ;
- Le retrait de la vente de boissons sucrées des pharmacies ;
- Le retrait de l'offre de boissons sucrées des établissements publics (municipalités, écoles, hôpitaux).



Ses réalisations

- Dépôts de deux mémoires dans le cadre des consultations publiques prébudgétaires fédérale et provinciale revendiquant l'instauration d'une taxe sur les boissons sucrées.
 - La Coalition Poids est invitée à témoigner devant le Comité permanent des finances du gouvernement fédéral.
- Participation à une conférence de presse pour réclamer l'adoption d'une motion favorable à la taxation des boissons sucrées, par le conseil municipal de Montréal.
 - Victoire ! Le 11 décembre 2017, la motion est non seulement adoptée par une forte majorité des élus, mais elle engage la Ville de Montréal à retirer les boissons avec sucre ajouté de ses installations.
- Conception et diffusion d'un modèle de résolution pour soutenir les municipalités qui souhaitent diminuer le nombre d'endroits offrant ou faisant la promotion de boissons sucrées.
- Déploiement de la campagne *J'ai soif de santé* (soifdesante.ca), pour promouvoir une saine hydratation en encourageant, normalisant et valorisant la consommation d'eau, particulièrement chez les enfants.
 - La campagne offre des outils gratuits pour les écoles primaires, les camps de jour, les garderies et les CPE, les municipalités, les professionnels et la maison.
 - Le Défi Tchîn-tchîn, conjointement développé avec l'Association québécoise de la garde scolaire, puis adapté pour les camps avec la collaboration de la Fondation Tremplin Santé, sont des composantes très populaires de la campagne J'ai soif de santé! Plus de 60 000 élèves ont participé au Défi Tchîn-tchîn à l'école, du 19 au 23 mars 2018.

Politiques alimentaires

La Coalition Poids travaille auprès des différents paliers gouvernementaux pour favoriser l'adoption de mesures et de politiques qui facilitent des choix alimentaires sains et réduisent l'accès à ceux qui le sont moins.

Politique bioalimentaire du Québec

La Coalition Poids veille à ce qu'au-delà de son aspect économique la Politique bioalimentaire promeuve la saine alimentation des Québécois.

Ses réalisations

- Participation au Sommet sur l'alimentation.
- Dépôt d'un mémoire : *Offrir aux Québécois un système alimentaire cohérent, durable et promoteur de santé: Pour une politique bioalimentaire qui prend en compte la santé des Québécois.*
- Dans le cadre de la Grande croquée du 1^{er} mars, sensibilisation et invitation lancée aux élus québécois pour témoigner leur appui à la saine alimentation et aux compétences alimentaires des jeunes.



Stratégie canadienne en matière de saine alimentation

Pour l'élaboration de sa [Stratégie en matière de saine alimentation](#), Santé Canada a mené diverses consultations portant sur le Guide alimentaire canadien, l'étiquetage sur le devant des emballages et la publicité destinée aux enfants. La Coalition Poids a participé à l'ensemble de ces travaux.

Ses réalisations

- Participation aux différentes consultations publiques et aux rencontres de travail menées par Santé Canada.
- Participation au sommet Une politique alimentaire pour le Canada.
- Communications écrites et prises de position publiques pour faire contrepoids aux démarches de lobbying de l'industrie alimentaire.
- Mobilisation d'une quarantaine d'organismes québécois pour signifier leur appui dans une lettre collective destinée au ministre de l'Agriculture afin de conserver l'étiquetage sur le devant de l'emballage, malgré les pressions du lobby de l'industrie.
- Organisation d'une conférence sur *L'arrière-scène d'un règlement sur l'étiquetage nutritionnel*.

Marketing alimentaire

Le marketing alimentaire peut prendre plusieurs formes : qu'il s'agisse de la publicité destinée aux enfants, de commandites sportives ou de l'emballage du produit lui-même. Nous sommes tous et particulièrement les enfants exposés à des messages publicitaires d'aliments faibles en valeur nutritive, riches en graisses saturées, en sucres ou en sel. La Coalition Poids surveille et documente les différentes stratégies de marketing et dénonce les mauvaises pratiques de l'industrie.

Ses réalisations

- Dépôt de cinq plaintes à l'Office de la protection du consommateur relatives à des pratiques publicitaires paraissant ne pas respecter la Loi.
 - Le 21 mars 2018, à la suite d'une plainte de la Coalition Poids, faite en février 2015, Kellogg's Canada a été reconnue coupable d'infraction à la loi pour le site web des Rices Krispies.
- Participation aux consultations publiques de Santé Canada pour restreindre la publicité d'aliments et de boissons malsains destinée aux enfants.

Virage santé à l'école

L'école constitue un milieu privilégié pour promouvoir les saines habitudes de vie auprès des enfants et un allié important de la réussite éducative. Pour souligner les dix ans de la Politique-cadre Pour un virage santé à l'école, la Coalition Poids a rédigé le rapport [Virage santé à l'école, 10 ans plus tard](#), fruit des travaux de deux comités. L'objectif du rapport visait à dégager des constats, à formuler des recommandations et à donner un second souffle à la Politique-cadre.

Ses réalisations

- Lancement du rapport de la Coalition *Virage santé à l'école, 10 ans plus tard*, accompagné de quatre documents résumant les faits saillants suivant les principales thématiques explorées.
- Deux reportages exclusifs sur les travaux de la Coalition Poids.

Municipalités en santé

La Coalition Poids soutient et outille les municipalités dans l'adoption de politiques publiques et de mesures réglementaires favorables à la santé. Elle est régulièrement sollicitée par le milieu municipal pour participer à des groupes de travail, partager son expertise et collaborer à des activités de communication.

Les élections municipales de 2017 ont permis à la Coalition Poids de rappeler l'importance des décisions des gouvernements de proximité sur les habitudes de vie des citoyens.

Ses réalisations

- Nombreuses activités de communication et de partage de connaissances sur le jeu libre dans la rue.
 - Victoire ! Grâce aux efforts de la Coalition Poids, le Code de la sécurité routière précise désormais les modalités permettant aux municipalités d'autoriser le jeu libre dans les ruelles et les rues résidentielles.
- Participation à un atelier de travail du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour l'élaboration de la Politique de mobilité durable.
- Mémoire déposé sur les déplacements actifs dans le cadre des consultations publiques sur la Politique de la mobilité durable.



Coalition Tabac

L'équipe de la Coalition est lauréate d'un prix remis par la Société canadienne du cancer pour souligner son « importante contribution à la lutte contre le cancer » ainsi que « *l'excellence de [son] travail et particulièrement [de ses] efforts qui ont contribué à l'adoption du projet de loi n° 44, en 2015.* »

Cette année, la Coalition a temporairement ralenti ses efforts en lien avec les priorités provinciales (soit un cadre fiscal pour le tabac qui inclut une politique de prix) afin de s'engager davantage dans les dossiers fédéraux qui risquaient d'être négativement affectés à la suite des coupures auprès des groupes antitabac nationaux.

En effet, les intérêts diversifiés de certains partenaires, de même que la perte de capacité de deux des plus importants groupes antitabac au monde, font en sorte qu'il incombe aux coalitions provinciales d'intervenir davantage sur plusieurs dossiers fédéraux critiques.



Activités et réalisations

Légalisation des produits de vapotage

Le projet de loi S-5 avait principalement pour effet de légaliser et d'encadrer les produits de vapotage avec nicotine, jusqu'ici tolérés, mais techniquement interdits au Canada. Il comportait également le pouvoir de réglementer l'apparence des produits du tabac et de leurs emballages, une mesure activement revendiquée par la Coalition et bien d'autres groupes depuis son instauration en Australie en 2012.

La Coalition a également poursuivi son travail d'information des médias quant au contexte favorable à une hausse de la taxe-tabac, en plus d'exposer les techniques de manipulation des prix par l'industrie afin de diminuer l'impact des taxes.

La Coalition soulevait d'importantes réticences envers le volet de S-5 qui portait sur la promotion des produits de vapotage, notamment en raison d'une déclaration de l'ancienne ministre de la Santé à savoir que tout resserrement au-delà des restrictions minimales alors envisagées serait inconstitutionnel, déclaration ayant de potentielles répercussions sur les lois provinciales plus sévères, comme celle du Québec.

À la suite de nombreuses actions pilotées par la Coalition, la nouvelle ministre a interdit la promotion « style de vie » et s'est engagée à restreindre davantage la promotion par voie de réglementation. Ce revirement de position minimisera vraisemblablement les munitions juridiques visant à contester les dispositions provinciales plus sévères — un atout majeur, compte tenu des incertitudes entourant l'efficacité de ces produits en matière de cessation tabagique et de leur rôle potentiel de passerelle vers le tabagisme pour les jeunes.

Emballage neutre et standardisé

Le gouvernement fédéral a mis peu de temps après l'adoption de S-5 en mai pour déposer son projet de règlement concernant l'emballage neutre des produits du tabac. Les dispositions proposées sont à la hauteur des demandes de la Coalition et laissent présager que le Canada surpassera la réglementation de tous les autres pays, notamment en éliminant également les cigarettes minces destinées à une clientèle féminine.

La Coalition a également participé à plusieurs démarches afin de promouvoir certaines mesures spécifiques telles que l'imposition du format coulissant pour les paquets de cigarettes. Heureusement, le gouvernement a décidé d'imposer ce format qui optimise l'espace d'affichage des mises en garde et des informations sur l'arrêt tabagique.



Autres dossiers fédéraux : stratégie fédérale, *endgame* et financement

La Coalition a mobilisé des partenaires pancanadiens pour sensibiliser le fédéral à l'urgence d'éviter la perte d'expertise provoquée par le manque de financement de l'Association pour les droits des non-fumeurs et des Médecins pour un Canada sans fumée. Fin mai, à la suite de sa campagne, lorsque questionnée par des journalistes, la ministre de la Santé a lancé à ces deux groupes une invitation spéciale à soumettre une demande de financement.

Par ailleurs, malgré de nombreuses activités de réflexions et de consultation, la Coalition a vu ses craintes par rapport au mouvement *endgame* se matérialiser : la nouvelle Stratégie canadienne sur le tabac ne contient aucune mesure véritablement audacieuse.

Mise en œuvre de la Loi contre le tabagisme

Sur le plan provincial, la Coalition a concentré ses efforts à documenter le respect de l'application des mesures législatives entrées en vigueur en novembre 2016. Ces dernières semblent bien respectées et soutenues par le public, bien que la règle des 9 mètres de même que le déploiement progressif des politiques sans fumée touchant les établissements de santé et d'enseignement supérieur aient fait l'objet de reportages médiatiques. Pour la Coalition, l'enjeu majeur demeure l'intensification des stratégies de marketing des fabricants de tabac basées sur le prix.

Selon l'enquête la plus précise, le taux de tabagisme au Québec en 2017 était toujours légèrement plus élevé que la moyenne canadienne et stagnait depuis deux ans aux alentours de 18 %. L'impact positif des mesures adoptées en 2015 a peut-être été contrebalancé par d'autres facteurs comme l'absence de hausse de la taxe-tabac au Québec et les stratégies de manipulation des prix.

Mesures fiscales et contrebande

En plus de revendiquer une hausse de la taxe, l'équipe de la Coalition s'est activée à faire connaître l'impact de la segmentation des prix et à faire comprendre aux décideurs la marge de manœuvre disponible pour hausser substantiellement les taxes-tabac. Sensible à cet argumentaire, le gouvernement fédéral a augmenté la sienne en février dernier tout en s'engageant à l'indexer sur une base annuelle. Par ailleurs, dans le cadre de la conférence de l'Association canadienne pour la santé publique (mai 2018), la Coalition a réuni un panel regroupant l'INSPQ, Santé Canada et son partenaire de l'Alberta pour l'accompagner à mieux faire connaître les enjeux entourant la manipulation des prix par l'industrie du tabac.

Au Québec, la part de marché du tabac de contrebande n'a cessé de diminuer, passant de plus de 30 % en 2009 à 12 % en 2016. Ce résultat est lié à la mise en œuvre de mesures ayant toutes fait l'objet de revendications de la Coalition.

La Presse Plus, 28 février 2018, page LPA5

AFFAIRES

FUMER COÛTERA PLUS CHER

HÉLÈNE BARIL
LA PRESSE

Que ce soit du tabac ou du cannabis, fumer coûtera plus cher aux Canadiens. Le budget Morneau augmente immédiatement le droit d'accise sur le tabac, ce qui ajoutera 1 \$ au prix de la cartouche de 200 cigarettes.

Ce droit d'accise perçu sur les produits du tabac sera en outre indexé chaque année au taux d'inflation, plutôt que tous les cinq ans.

« La taxation du tabac est un des moyens les plus efficaces de réduire le tabagisme et de garder les produits du tabac hors de la portée des jeunes », justifie-t-on dans les documents budgétaires.

Surveillance et responsabilité de l'industrie

Le travail de surveillance et de contrepoids de la Coalition face aux efforts d'obstruction de l'industrie se poursuit, en grande partie à la suite du dévoilement de la présentation interne d'Imperial Tobacco précisant ses objectifs et ses liens avec l'Association canadienne/qubécoise des dépanneurs en alimentation et sa Coalition nationale contre le tabac de contrebande (CNCTC).

La Coalition a informé des centaines de dirigeants économiques dans l'espoir de provoquer des débats internes au sujet de leur adhésion à la CNCTC. L'impact de ces démarches se fait peut-être déjà sentir compte tenu des attitudes plus effacées de l'industrie face à la récente hausse de taxe fédérale et au projet de réglementation sur l'emballage neutre.



Concertation, surveillance, conférences et varia

En plus de publier une revue de presse quotidienne pour ses principaux partenaires, de participer à la révision des textes d'Info-tabac et d'envoyer occasionnellement des notes d'information et de remerciement à son réseau, la Coalition continue de participer à diverses conférences et formations universitaires, notamment pour partager et promouvoir ses priorités législatives et mettre en lumière les bénéfices de l'action publique en santé (*health advocacy*).

Informations financières

Bilan et états des résultats sommaires pour l'exercice financier se terminant le 31 août 2018

BILAN	2017-2018	2016-2017
ACTIF	\$	\$
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	1 146 914	72 103
Placements à court terme	377 324	294 938
Dépôt de garantie	4 546	-
Débiteurs et autres actifs à court terme	226 765	281 385
	1 755 549	648 425
ACTIF À LONG TERME		
Immobilisations corporelles et actif incorporel	16 319	23 578
Dépôt de garantie	-	4 546
	16 319	28 124
TOTAL DE L'ACTIF	1 771 868	676 549
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs	160 350	130 318
Apports reportés	1 180 619	128 147
TOTAL DU PASSIF	1 340 969	258 465
ACTIFS NETS		
Investis en immobilisation	16 319	23 579
Affectés au fonds de prévoyance	146 170	144 938
Non affectés	268 410	249 567
	430 899	418 084
TOTAL DE L'ACTIF NET ET DU PASSIF	1 771 868	676 549

Informations financières

Bilan et états des résultats sommaires pour l'exercice financier se terminant le 31 août 2018

ÉTATS DES RÉSULTATS	2017-2018	2016-2017
PRODUITS		
Subventions	1 442 341	1 457 081
Autres produits	127 610	95 821
Dons et cotisations	46 347	16 084
Revenus d'intérêts	8 031	7 855
	1 624 349	1 600 142
CHARGES		
Salaires et honoraires	1 276 780	1 249 093
Administration	126 198	139 331
Communications et sondages	82 557	76 266
Loyers et charges locatives	66 724	71 781
Participation comités et conférences (inscriptions, déplacements et <i>per diem</i>)	48 270	32 668
	1 600 529	1 569 139
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	23 800	31 003

L'exercice 2016-2017 s'est terminé avec un excédent de 31 003 \$. L'ASPQ a décidé d'appliquer cet excédent sur l'insuffisance des charges prévue pour l'exercice 2017-2018.

Les états financiers 2017-2018 complets, audités par la firme Samuel Avendano Cruz, SACC inc., sont disponibles sur demande.

Conseil d'administration, équipe permanente, collaborateurs et partenaires

Conseil d'administration

Lilianne Bertrand, présidente
France Biron, administratrice
Charles Boudreau, trésorier
James Chauvin, administrateur
Kalula Kalambay, administrateur
Robert Lafond, administrateur
France McKenzie, secrétaire
Marie-Claude Pelletier, administratrice
Louise Soulière, vice-présidente

Équipe ASPQ

Jean Alexandre, responsable des communications et de la collecte de fonds
Claude Bédard, adjointe à la direction générale et responsable des réseaux sociaux
François Bélanger, agent de communication, Coalition Tabac
Charlène Blanchette, analyste-rechercheur, Coalition Poids
Clara Couturier, analyste-rechercheur en politiques publiques, Coalition Poids
Émilie Dansereau-Trahan, spécialiste des substances psychoactives
Flory Doucas, codirectrice et porte-parole, Coalition Tabac
Aïssatou Fall, agente de recherche, Coalition Poids
Lucie Granger, directrice générale
Yves G. Jalbert, spécialiste du dossier PSMA
Kerrie-Lynn Hartt, agente administrative, Coalition Tabac (mai 2018)
Aurore Kamichetty, agente administrative-rechercheur
Anne-Marie Morel, conseillère aux politiques publiques, Coalition Poids

Yannick Prévost, adjoint finance, comptabilité, administration
Heidi Rathjen, cofondatrice et codirectrice, Coalition Tabac
Isabelle Trudeau, agente administrative, Coalition Tabac
Corinne Voyer, directrice, Coalition Poids

Collaboratrices

Angèle-Anne Brouillette,
Cynthia Callard, Médecins pour un Canada sans fumée
Micheline Séguin-Bernier

Stagiaires

Corine Bourque, Coalition Poids
Émilie Lacaille, Coalition Poids
David Schöpfer, ASPQ

Comité-conseil cannabis

Yv Bonnier Viger, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
Maude Chapados, INSPQ
Ian Culbert, Association canadienne de santé publique (ACSP)
Julie Loslier, DSP Montérégie
David-Martin Milot, Jeunes Médecins pour la santé publique, JMPSP
Robert Perreault, **Monique Lalonde**, **André Gervais**, DSP Montréal
Isabelle Samson, Association des spécialistes en médecine préventive du Québec, ASMPQ

Comité scientifique, JASP 2017

Image corporelle et santé : la face cachée des produits de gestion du poids

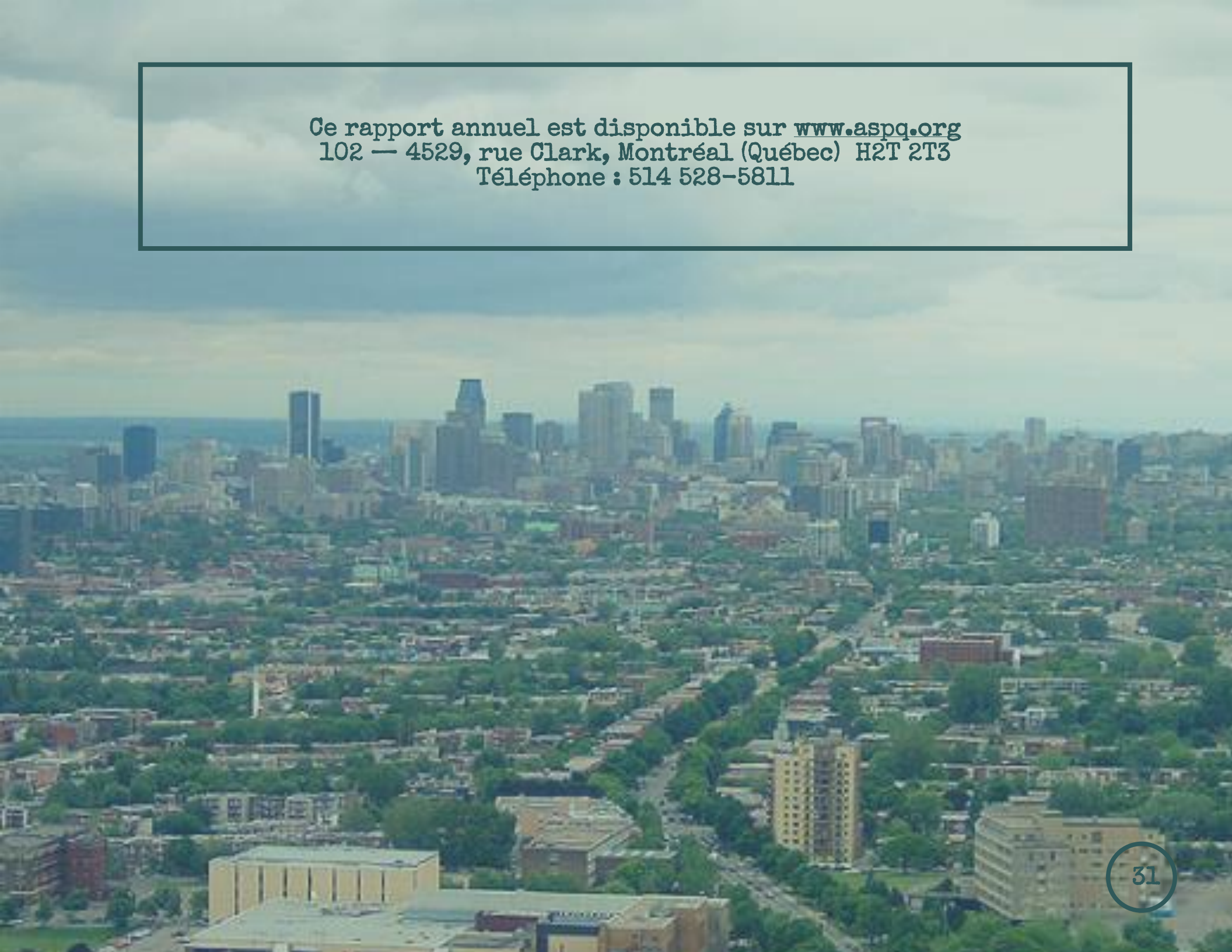
Responsable : **Yves G. Jalbert**, ASPQ
Membres :

Pierre-André Dubé, pharmacien toxicologue, INSPQ
Hélène Gagnon, coordonnatrice en saines habitudes de vie, MSSS
Marie-Claude Gélinau, agente de planification, programmation, recherche, CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal
Marie-Noël Geoffrion, Dt. P., conseillère principale, affaires scientifiques, Ordre professionnel des diététistes du Québec
Guylaine Guèvremont, nutritionniste, MuUla
Véronique Marchand, directrice des opérations, Fédération des éducatrices et éducateurs physiques enseignants du Québec

Crédits

Ce rapport annuel est le fruit d'un travail collaboratif de l'équipe de l'ASPQ.

Ce rapport annuel est disponible sur www.aspq.org
102 — 4529, rue Clark, Montréal (Québec) H2T 2T3
Téléphone : 514 528-5811





La santé
durable pour
tous

